

# 5 Synthèse, enjeux et orientations

---

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)



Thierry Degen / Terra



# Synthèse : les grilles AFOM



Les grilles « Atouts Faiblesses Opportunités Menaces » permettent de faire le lien entre, d'une part, le diagnostic et, d'autre part, les enjeux et orientations. Les éléments présentés en haut des grilles (atouts et faiblesses) concernent les points spécifiques à la région et sur lesquels les acteurs régionaux disposent de leviers d'action. Les éléments situés en bas des grilles (opportunités et menaces) concernent les points qui ne sont pas spécifiques à la région. Les grilles ont été réalisées dans le cadre d'ateliers spécifiques menés avec les rédacteurs du diagnostic et ont été complétées dans le cadre d'un atelier réalisé lors de la Journée mondiale des sols le 2 décembre 2024 organisé par l'AFES et des consultations réalisées auprès des partenaires en avril et mai 2025.

## Atouts

### Qualité des sols

- Sols d'une grande richesse agronomique source de bons rendements agricoles.
- Conditions pédoclimatiques favorables à la qualité et à la diversité des sols.
- Grande diversité des sols de Normandie et des écosystèmes associés : coteaux calcaires, prairies, forêts, zones humides, tourbières...
- Sols résilients face au changement climatique.
- Présence de forêts.

### Facteurs humains

- Connaissance régionale des sols assez développée : universités, Vigisol...
- Existence de démarches régionales d'intégration des sols en tant que thématique importante : SRADDET, GIEC normand...
- Présence d'un bocage riche mais en forte régression.
- Existence d'activités plus respectueuses de l'environnement : permaculture, agroforesterie, agriculture biologique, agriculture de conservation des sols ou agriculture régénérative...
- Potentiel d'espaces disponibles avec les friches industrielles et les zones d'activité.

## Faiblesses

### Activités humaines

- Les enjeux liés à la préservation et à la restauration des sols pour la santé humaine, pour les écosystèmes et pour les services qu'ils rendent ne sont pas suffisamment pris en considération par les acteurs régionaux : présence persistante de nombreux rejets polluants dans les écosystèmes, destructions des milieux humides et des haies...
- Au regard de l'enjeu, la prise en compte des sols en tant qu'écosystème par l'ensemble des acteurs régionaux reste insuffisante.
- Perception toujours négative des zones humides par une majorité de professionnels : agriculteurs, aménageurs...
- Forts impacts des pollutions liés à certaines pratiques culturelles : utilisation importante de pesticides, d'intrants...
- Forts impacts des activités industrielles ainsi que de l'exploitation des carrières, granulats et de la tourbe.
- Forte consommation des sols pour le logement, les infrastructures et les zones d'activité au regard de la démographie.
- Nécessité de connaissances scientifiques plus approfondies et détaillées sur le territoire.
- Augmentation des risques liés à une exposition croissante des activités humaines à des aléas : changement climatique, constructions et cultures dans des zones à risques, coulées boueuses, tassements différentiels, érosion...
- Manque de partage des enjeux avec les maîtres d'ouvrages et les collectivités.
- Difficulté de mettre en place un travail interdisciplinaire et transversal.

## Opportunités

- Projet de directive Sols au niveau de l'Union européenne.
- Politique du zéro artificialisation nette.
- Grandes orientations nationales liées à la loi Climat et résilience du 22 août 2021.
- Développement des contrats de relance et de transition écologique (CRTE).
- Mise en place des projets alimentaires territoriaux, avec l'alimentation en tant qu'axe structurant.
- Mise en œuvre des plans climat air énergie territoriaux (PCAET, avec la notion de changement climatique, comprenant l'atténuation et l'adaptation).
- Mise en place des paiements pour services environnementaux (PSE) pour les agriculteurs prenant en considération les haies et le stockage du carbone dans les sols.

## Menaces

- La notion de « service » a tendance à primer sur la notion de « fonction » : le fonctionnement des sols s'en trouve altéré pour des apports de court terme.
- Les sols ne sont encore perçus que comme des supports d'activité.
- Insuffisante prise en compte de l'importance des pollutions subies par les sols (pollutions chimiques, pesticides, pollutions plastiques...) et de leurs impacts sur la santé humaine et sur la santé des écosystèmes.
- Impact du changement climatique sur la qualité des sols : augmentation des phénomènes d'érosion avec l'évolution du régime des pluies, stress hydrique plus important avec l'élévation des températures moyennes et l'augmentation des vagues de chaleur...



# Enjeux et orientations

Les enjeux et orientations ont été définis en ateliers participatifs et suite aux consultations externes réalisées. Pour chaque enjeu, plusieurs orientations sont définies. Elles ont vocation à être déclinées par l'ensemble des acteurs du territoire : Etat, collectivités locales, entreprises, associations, citoyens...

## Enjeu 1 - La connaissance des sols

- ▶ Développer la pédagogie sur les sols auprès du grand public
- ▶ Diffuser la connaissance relative aux fonctions des sols dans l'écosystème
- ▶ Améliorer la connaissance de l'enjeu de la qualité des sols pour la santé humaine
- ▶ Développer l'accès aux données sur les sols
- ▶ Soutenir l'acquisition de connaissances sur les sols à une échelle plus fine
- ▶ Améliorer la formation des acteurs dont l'activité ou les décisions ont un impact sur les sols (élus, collectivités, aménageurs, agriculteurs, industriels...)

## Définitions

### Un enjeu :

ce qui est « en jeu », « ce que l'on peut gagner ou perdre »

### Une orientation :

« ce qui permet de donner du sens »

## Enjeu 2 - La protection des sols

- ▶ Privilégier la sobriété dans l'usage et la consommation des sols (réduction de l'étalement urbain...)
- ▶ Eviter et réduire à la source l'ensemble des pollutions subies par les sols, qu'elles soient d'origine urbaines, agricoles, industrielles, énergétiques...
- ▶ Prendre en compte la trame brune dans les documents de planification
- ▶ Privilégier et soutenir l'évolution vers des pratiques agricoles respectueuses de l'intégrité des sols (biodiversité, structure, stockage de carbone, fertilité, forte réduction des intrants fertilisants et des phytosanitaires)
- ▶ Développer les activités industrielles les moins impactantes pour les sols
- ▶ Soutenir les procédés énergétiques qui n'altèrent pas les fonctions assurées par les sols

## Enjeu 3 - La restauration des sols

- ▶ Développer les solutions fondées sur la nature dans l'ensemble des démarches d'aménagement
- ▶ Promouvoir les démarches de désimperméabilisation des sols
- ▶ Développer la mise en oeuvre de dépollutions des sols sur les territoires concernés par des pollutions (y compris anciennes)
- ▶ Soutenir les démarches de restauration des prairies, des zones humides, des méandres des cours d'eau, des haies et des tourbières
- ▶ Prévoir des espaces tampons dans les aménagements afin de renforcer la résilience des écosystèmes et les systèmes naturels de phytoépuration

